



# Crédit Municipal de Toulon

GAGE DE CONFIANCE, DEPUIS 1821

## **DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE BANCAIRE ET/OU DE LIVRET D'ÉPARGNE**

Vous avez sollicité le Crédit municipal de Toulon pour une demande d'ouverture de compte bancaire et/ou de livret d'épargne et nous vous remercions de votre intérêt.

Afin de vous faire connaître la suite réservée à votre demande, il nous est indispensable d'obtenir la communication d'un certain nombre de documents et d'informations.

De même, pour que votre demande puisse être traitée, la réglementation française et européenne nous fait obligation de recueillir votre accord quant à la collecte et au traitement de vos données personnelles. Vous trouverez un formulaire à nous retourner signé accompagné des pièces justificatives ci-après :

### **Compte de dépôt à vue pour personne physique.**

- Pièce d'identité en cours de validité : CNI ou passeport.
- Justificatif de domicile de moins de trois mois : facture EDF, eau, téléphone fixe ou mobile, ...
- Propriétaires : dernière taxe foncière.
- Locataires : dernière quittance de loyer.
- Hébergés : attestation d'hébergement de moins de trois mois, justificatif de domicile de l'hébergeur de moins de trois mois et pièce d'identité de l'hébergeur en cours de validité.
- Dernier bulletin de salaire ou de pension(s) ou justificatif d'indemnités ou d'allocations.
- En cas d'activité non salariée : dernier avis d'imposition sur les revenus.
- Relevés de compte sur les trois derniers mois.

### **Compte courant pour entrepreneur individuel ou profession libérale.**

- Pièce d'identité en cours de validité : CNI ou passeport.
- Artisans : extrait Kbis du Répertoire des métiers, de moins de trois mois.
- Professions réglementées : attestation d'inscription à l'ordre, de moins de trois mois.
- Dernier bilan.
- Relevés de compte sur les trois derniers mois.

### **Compte de dépôt à vue pour association soumises à la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.**

- Procès-verbal d'Assemblée générale ou pouvoir du Président et du trésorier décidant l'ouverture d'un compte ainsi que les personnes désignées pour le faire fonctionner.
- Justificatif de déclaration en Préfecture.
- Justificatif d'insertion au Journal Officiel.
- Compte-rendu de l'Assemblée générale de constitution du bureau de l'association.
- Statuts.
- Pièces d'identité en cours de validité des personnes signataires sur le compte : CNI ou passeport.
- Deux derniers bilans ou le budget.
- Relevés de compte sur les trois derniers mois.

### **Compte de dépôt à vue pour Syndicat des copropriétaires.**

- Compte-rendu de l'Assemblée générale de nomination du syndic.
- Procès-verbal d'Assemblée générale autorisant le syndic à ouvrir un compte au nom du syndicat des copropriétaires.
- Pièce d'identité en cours de validité du syndic : CNI ou passeport.
- Dernier budget ou compte-rendu d'Assemblée générale le notifiant.
- Relevés de compte sur les trois derniers mois.

### **Compte de dépôt à vue pour sociétés civiles ou commerciales (SCI, SA, SARL, SCP, EURL, SAS, ...).**

- Statuts définitifs.
- Extrait Kbis de moins de deux mois (spécifiant le SIREN et le NAF).
- Pièces d'identité en cours de validité des personnes signataires sur le compte: CNI ou passeport.
- Dernier bilan et rapport des commissaires aux comptes.
- Relevés de compte sur les trois derniers mois.

### **Livret A particulier, Compte sur livret.**

- Pièce d'identité en cours de validité : CNI ou passeport.
- Justificatif de domicile de moins de trois mois : facture EDF, eau, téléphone fixe ou mobile, ... (si hébergé : attestation d'hébergement de moins de trois mois, justificatif de domicile de l'hébergeur de moins de trois mois et pièce d'identité de l'hébergeur en cours de validité).

### **Livret A pour association soumises à la Loi du 1er juillet 1901.**

- Procès-verbal d'Assemblée générale ou pouvoir du Président et du trésorier décidant l'ouverture d'un Livret A ainsi que les personnes désignées pour le faire fonctionner.
- Compte-rendu de l'Assemblée générale de constitution du bureau de l'association.
- Statuts.
- Pièces d'identité en cours de validité des personnes signataires sur le compte: CNI ou passeport.

### **Livret A pour Syndicat des copropriétaires.**

- Compte-rendu de l'Assemblée générale de nomination du syndic.
- Procès-verbal d'Assemblée générale autorisant le syndic à ouvrir un Livret A au nom du syndicat des copropriétaires.
- Pièce d'identité en cours de validité du syndic : CNI ou passeport.

### **Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS).**

- Pièce d'identité en cours de validité : CNI ou passeport.
- Justificatif de domicile de moins de trois mois : facture EDF, eau, téléphone fixe ou mobile, ... (si hébergé : attestation d'hébergement de moins de trois mois, justificatif de domicile de l'hébergeur de moins de trois mois et pièce d'identité de l'hébergeur en cours de validité).
- Dernier avis d'imposition sur les revenus.
- Mariés : livret de famille.
- Pacsés : certificat de PACS ou acte de naissance portant mention du PACS.

### **Livret d'Épargne Populaire (LEP).**

- Pièce d'identité en cours de validité : CNI ou passeport.
- Justificatif de domicile de moins de trois mois : facture EDF, eau, téléphone fixe ou mobile, ... (Si hébergé : attestation d'hébergement de moins de trois mois, justificatif de domicile de l'hébergeur de moins de trois mois et pièce d'identité de l'hébergeur en cours de validité).
- Avis d'imposition sur les revenus de l'année N-1.
- Mariés : livret de famille.
- Pacsés : certificat de PACS ou acte de naissance portant mention du PACS.

**Plan d'Epargne Logement (PEL).**

- Pièce d'identité en cours de validité : CNI ou passeport.
- Justificatif de domicile de moins de trois mois : facture EDF, eau, téléphone fixe ou mobile, ... (si hébergé : attestation d'hébergement de moins de trois mois, justificatif de domicile de l'hébergeur de moins de trois mois et pièce d'identité de l'hébergeur en cours de validité).

Autres pièces à fournir (en cas de tutelle, ...) :

Dans cette attente nous vous prions de recevoir l'expression de nos salutations distinguées.

Votre conseiller commercial.

**VOS AGENCES**

**CRÉDIT MUNICIPAL DE TOULON**

Siège social : Place Besagne - Bât A - 83 000 TOULON  
SIRET 268 300 803 00197 - ORIAS 09 052 112

**VAR :**

TOULON - 8 pl. Louis Blanc - 04 94 03 57 03  
OLLIOULES : 1242, Av. Jean Monnet - 04 94 06 06 55  
LA GARDE : ZAC Grand Var - 04 94 21 50 77  
PUGET-SUR-ARGENS : 6, rue des Verdènes - 04 94 45 66 88  
PRÊT-SUR-GAGE : Av. Georges Clémenceau - 04 94 18 96 17

**BOUCHES-DU-RHÔNES :**

MARSEILLE : 7, Av. Andre Roussin - 04 91 09 82 72

**ALPES MARITIMES :**

NICE : 2, Bd. Dubouchage - 04 93 80 30 15

**CORSE :**

AJACCIO : 7, Bd Roi - 04 95 21 51 64  
BASTIA : 12, Bd. Paoli - 04 95 31 38 54

## **IMPORTANT - TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES.**

*Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27.04.2016 (UE)  
Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en dernier lieu par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018.*



**Veillez lire attentivement ce qui suit avant de vous déterminer et pensez à joindre impérativement ce document avec les pièces justificatives demandées sans quoi votre demande ne pourra être étudiée.**

### A – Traitement à des fins de prospection commerciale.

La collecte des données personnelles dans le cadre des activités commerciales du Crédit municipal de Toulon ne conditionne pas la conclusion du contrat. Tout refus de votre part n'entraînera pas, de ce seul fait, un refus d'ouverture de compte.

### B- Traitement en vertu d'une obligation légale.

Outre la nécessaire appréciation de votre situation afin de nous déterminer quant à la suite à donner à votre demande, le Crédit municipal de Toulon vous informe que le traitement de vos données personnelles est également motivé par le respect d'une obligation légale liée à la nécessaire connaissance que les établissements de crédit doivent avoir de leur client notamment au regard de ses obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (Code monétaire et financier, Livre V Titre VI).

D'une manière générale, le traitement de vos données personnelles aux stades précontractuel et contractuel répond aux obligations légales en matière de crédit, d'ouverture de comptes bancaires, de souscriptions de produits de placement ou d'octroi de moyens de paiements (Code monétaire et financier, Livre II et III, titre I et code de la consommation, Livre III, titre I).

Dans ce cadre obligatoire, la collecte de vos données conditionne la conclusion du contrat dans le sens où le Crédit municipal de Toulon refusera l'ouverture d'un compte à défaut de communication et de possibilité de traitement des données concernées.

### C- Traitement dans le cadre de l'exécution du contrat d'ouverture de compte ou à l'occasion d'un contrat accessoire à la convention de compte.

Si vous souscrivez un contrat accessoire (notamment la souscription d'une assurance facultative proposée par le Crédit municipal de Toulon : par exemple l'assurance garantie des moyens de paiement ou la garantie du découvert) vos données personnelles pourront être communiquées à l'assureur notamment dans le cadre de l'étude préalable de votre situation par ce dernier ou, en cas d'acceptation, en cas de réalisation du risque.

En cas de procédure extra-judiciaire ou judiciaire, les données utiles pourront également être communiquées à l'administration (notamment les tribunaux) ou aux auxiliaires de justice dans le cadre d'un litige ou de l'exécution d'une décision de justice (avocats, notaires et huissiers de justice par exemple).

Plus généralement, ces données pourront également être utilisées dans le cadre de l'exécution du contrat, notamment pour prendre contact avec vous et permettre la gestion et le fonctionnement courant de votre compte.

En l'absence de relation contractuelle formalisée (par exemple : refus d'ouverture de compte) les données collectées seront conservées à des fins de traçabilité et de vérifications notamment dans l'hypothèse où une nouvelle demande serait ultérieurement formulée par vos soins.

### D – Vos droits en matière de traitement de vos données personnelles :

Dans tous les cas le Crédit municipal de Toulon ne collectera et ne traitera que les données nécessaires aux finalités ci-dessus. Le Crédit municipal de Toulon ne commercialisera, ne communiquera et ne cédera pas vos données hormis le cas de cession du présent contrat. L'exploitation des données ne donnera pas lieu à des opérations de prise de décision automatisée y compris par profilage.

Le Crédit municipal de Toulon vous informe également sur les points suivants :

#### Interlocuteurs et responsables.

- Le responsable du traitement de vos données personnelles est : Gilles FABRE, Directeur général du Crédit municipal de Toulon. Il est joignable par courrier à l'adresse suivante : place BESAGNE BAT.A 83000 TOULON ou par courriel à l'adresse suivante : responsable.traitement@credit-municipal-toulon.fr
- Le délégué à la protection de vos données personnelles est : Marina STROHL. Elle est joignable par courrier à l'adresse suivante : place BESAGNE BAT.A 83000 TOULON ou par courriel à l'adresse suivante : dpo@credit-municipal-toulon.fr

#### Personnes pouvant avoir accès aux données.

- Dans le strict respect des motifs de traitement énumérés ci-dessus, les personnes qui pourront avoir accès à vos données personnelles sont les préposés du Crédit municipal de Toulon dans le cadre de leur mission, fonction, et sous contrôle du responsable du traitement et du délégué à la protection des données, chacun selon son rôle.
- Le Groupement d'intérêt économique (GIE) CM SERVICES, en sa qualité de sous-traitant du Crédit municipal de Toulon (221 rue DUGUESCLIN 69003 LYON- RCS LYON 538 491 085), responsable de la gestion du logiciel informatique pour le Crédit municipal de Toulon.
- SPB, SAS au capital de 1 000 000 €, immatriculée au RCS du Havre sous le numéro 305 109 779 et à l'ORIAS sous le n° 07 002 642 (www.orias.fr), dont le siège social est 71, quai Colbert, 76095 Le Havre Cedex, France et dont le numéro de téléphone est 02 32 74 20 20. SPB est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

- Le prestataire de service du Crédit municipal de Toulon, DOCAPOST BPO, SAS immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro SIREN 320 217 144, dont le siège social sis 10 Avenue Charles de Gaulle 94220 CHARENTON LE PONT, dans le cadre de l'envoi de courriers.
- Les autorités, institutions, administrations, juridictions et organismes bancaires, financiers, fiscaux et judiciaires, par exemple la Caisse des dépôts et consignations, le Fonds de garantie des dépôts et de résolution, TRACFIN.
- Le médiateur du Crédit municipal de Toulon, actuellement Mme AUFFRAY Anaïs membre de la SAS de Médiation Professionnelle immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro SIREN 814 385 357 et dont le siège social sis 24 Rue Albert de Mun 33000 BORDEAUX, dans le cas où vous effectueriez une demande de règlement amiable d'un litige vous opposant au Crédit municipal de Toulon.
- Les commissaires aux comptes, actuellement GRANT THORNTON, SA immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro SIREN 632 013 843 et dont le siège social sis 29 Rue du Pont 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, dans le strict cadre de l'exercice de leur mission de contrôle.
- Les auditeurs externes, actuellement OTC FINANCE, SAS immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro SIREN 353 816 804 et dont le siège social sis 95 Rue Fondaudège 33000 BORDEAUX, dans le strict cadre de l'exercice de leur mission de contrôle.

Tous les préposés du Crédit municipal de Toulon sont soumis au secret professionnel dont le non respect est sanctionné pénalement.

#### Nature des données collectées.

Il peut s'agir de données courantes (par exemple : nom, prénom, email, ...) ou de données pouvant être considérées comme sensibles (par exemple : documents d'identité, données bancaires).

Les données collectées sont celles figurant dans les divers documents précontractuels que vous communiquerez (par exemple : situation professionnelle, revenus, établissement teneur de compte). Ces données pourront le cas échéant être reportées dans la documentation contractuelle et le système informatique du prêteur (par exemple : nom, prénom, date et lieu de naissance, situation matrimoniale, familiale, professionnelle, identité bancaire).

#### Durée de conservation.

- Les données collectées seront conservées pendant une durée de cinq années après la fin de la relation contractuelle.
- En l'absence de conclusion du contrat (par exemple : refus d'ouverture de compte) les données collectées seront conservées pendant une durée de six mois (à compter de la décision de refus), et vos coordonnées pendant trois ans à compter du dernier contact avec vous, dans le cas où vous accepteriez leur utilisation à des fins de prospection commerciale.

#### Droits fondamentaux.

- Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles.
- Sous réserve des traitements imposés par une obligation légale, vous disposez d'un droit à la limitation du traitement de vos données personnelles et d'un droit à l'effacement de vos données personnelles, dans les cas prévus par la réglementation.
- Vous bénéficiez du droit à la portabilité de vos données (elles peuvent être transmises à votre demande dans les conditions que vous pourrez fixer).
- Sous réserve des traitements imposés par une obligation légale, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Le retrait de votre consentement ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait. Lorsque vos données personnelles sont traitées à des fins de prospection commerciale, y compris par profilage, vous disposez d'un droit d'opposition à tout moment au traitement de ces données à de telles fins.

Pour exercer ces droits vous pouvez, soit adresser un courrier à l'attention du responsable du traitement, au Crédit municipal de Toulon place BESAGNE Bat.A 83000 TOULON ou adresser un courriel à l'adresse : [responsable.traitement@credit-municipal-toulon.fr](mailto:responsable.traitement@credit-municipal-toulon.fr)

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) à l'adresse Commission nationale de l'informatique et des libertés 3, Place de Fontenoy TSA 80715 -75 334 PARIS CEDEX 07-Tél. 01 53 73 22 22-Fax 01 53 73 22 00-[www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

Vous pouvez retrouver le détail des conditions et des modalités d'exercice de vos droits sur la Charte de protection des données personnelles consultable sur notre site internet [www.credit-municipal-toulon.fr](http://www.credit-municipal-toulon.fr).

En communiquant et le cas échéant en contractant avec le Crédit municipal de Toulon et en signant dans la case ci-dessous, j'accepte que mes données personnelles soient utilisées **à des fins de prospection commerciale** (§ A) :

En communiquant et le cas échéant en contractant avec le Crédit municipal de Toulon et en signant dans la case ci-dessous, je reconnais et j'accepte que mes données personnelles soient utilisées pour les finalités mentionnées dans le présent document, autres que la prospection commerciale, notamment **en vertu d'obligations légales** (§ B et C) :

Nom, prénom, date et signature (**facultatif**) :

Nom, prénom, date et signature (**obligatoire pour ouvrir le compte**) :

## **IMPORTANT - TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES.**

*Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27.04.2016 (UE)  
Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en dernier lieu par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018.*



**Veillez lire attentivement ce qui suit avant de vous déterminer et pensez à joindre impérativement ce document avec les pièces justificatives demandées sans quoi votre demande ne pourra être étudiée.**

### A – Traitement à des fins de prospection commerciale.

La collecte des données personnelles dans le cadre des activités commerciales du Crédit municipal de Toulon ne conditionne pas la conclusion du contrat. Tout refus de votre part n'entraînera pas, de ce seul fait, un refus d'ouverture de compte.

### B- Traitement en vertu d'une obligation légale.

Outre la nécessaire appréciation de votre situation afin de nous déterminer quant à la suite à donner à votre demande, le Crédit municipal de Toulon vous informe que le traitement de vos données personnelles est également motivé par le respect d'une obligation légale liée à la nécessaire connaissance que les établissements de crédit doivent avoir de leur client notamment au regard de ses obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (Code monétaire et financier, Livre V Titre VI).

D'une manière générale, le traitement de vos données personnelles aux stades précontractuel et contractuel répond aux obligations légales en matière de crédit, d'ouverture de comptes bancaires, de souscriptions de produits de placement ou d'octroi de moyens de paiements (Code monétaire et financier, Livre II et III, titre I et code de la consommation, Livre III, titre I).

Dans ce cadre obligatoire, la collecte de vos données conditionne la conclusion du contrat dans le sens où le Crédit municipal de Toulon refusera l'ouverture d'un compte à défaut de communication et de possibilité de traitement des données concernées.

### C- Traitement dans le cadre de l'exécution du contrat d'ouverture de compte ou à l'occasion d'un contrat accessoire à la convention de compte.

Si vous souscrivez un contrat accessoire (notamment la souscription d'une assurance facultative proposée par le Crédit municipal de Toulon : par exemple l'assurance garantie des moyens de paiement ou la garantie du découvert) vos données personnelles pourront être communiquées à l'assureur notamment dans le cadre de l'étude préalable de votre situation par ce dernier ou, en cas d'acceptation, en cas de réalisation du risque.

En cas de procédure extra-judiciaire ou judiciaire, les données utiles pourront également être communiquées à l'administration (notamment les tribunaux) ou aux auxiliaires de justice dans le cadre d'un litige ou de l'exécution d'une décision de justice (avocats, notaires et huissiers de justice par exemple).

Plus généralement, ces données pourront également être utilisées dans le cadre de l'exécution du contrat, notamment pour prendre contact avec vous et permettre la gestion et le fonctionnement courant de votre compte.

En l'absence de relation contractuelle formalisée (par exemple : refus d'ouverture de compte) les données collectées seront conservées à des fins de traçabilité et de vérifications notamment dans l'hypothèse où une nouvelle demande serait ultérieurement formulée par vos soins.

### D – Vos droits en matière de traitement de vos données personnelles :

Dans tous les cas le Crédit municipal de Toulon ne collectera et ne traitera que les données nécessaires aux finalités ci-dessus. Le Crédit municipal de Toulon ne commercialisera, ne communiquera et ne cédera pas vos données hormis le cas de cession du présent contrat. L'exploitation des données ne donnera pas lieu à des opérations de prise de décision automatisée y compris par profilage.

Le Crédit municipal de Toulon vous informe également sur les points suivants :

#### Interlocuteurs et responsables.

- Le responsable du traitement de vos données personnelles est : Gilles FABRE, Directeur général du Crédit municipal de Toulon. Il est joignable par courrier à l'adresse suivante : place BESAGNE BAT.A 83000 TOULON ou par courriel à l'adresse suivante : responsable.traitement@credit-municipal-toulon.fr
- Le délégué à la protection de vos données personnelles est : Marina STROHL. Elle est joignable par courrier à l'adresse suivante : place BESAGNE BAT.A 83000 TOULON ou par courriel à l'adresse suivante : dpo@credit-municipal-toulon.fr

#### Personnes pouvant avoir accès aux données.

- Dans le strict respect des motifs de traitement énumérés ci-dessus, les personnes qui pourront avoir accès à vos données personnelles sont les préposés du Crédit municipal de Toulon dans le cadre de leur mission, fonction, et sous contrôle du responsable du traitement et du délégué à la protection des données, chacun selon son rôle.
- Le Groupement d'intérêt économique (GIE) CM SERVICES, en sa qualité de sous-traitant du Crédit municipal de Toulon (221 rue DUGUESCLIN 69003 LYON- RCS LYON 538 491 085), responsable de la gestion du logiciel informatique pour le Crédit municipal de Toulon.
- SPB, SAS au capital de 1 000 000 €, immatriculée au RCS du Havre sous le numéro 305 109 779 et à l'ORIAS sous le n° 07 002 642 (www.orias.fr), dont le siège social est 71, quai Colbert, 76095 Le Havre Cedex, France et dont le numéro de téléphone est 02 32 74 20 20. SPB est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

- Le prestataire de service du Crédit municipal de Toulon, DOCAPOST BPO, SAS immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro SIREN 320 217 144, dont le siège social sis 10 Avenue Charles de Gaulle 94220 CHARENTON LE PONT, dans le cadre de l'envoi de courriers.
- Les autorités, institutions, administrations, juridictions et organismes bancaires, financiers, fiscaux et judiciaires, par exemple la Caisse des dépôts et consignations, le Fonds de garantie des dépôts et de résolution, TRACFIN.
- Le médiateur du Crédit municipal de Toulon, actuellement Mme AUFFRAY Anaïs membre de la SAS de Médiation Professionnelle immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro SIREN 814 385 357 et dont le siège social sis 24 Rue Albert de Mun 33000 BORDEAUX, dans le cas où vous effectueriez une demande de règlement amiable d'un litige vous opposant au Crédit municipal de Toulon.
- Les commissaires aux comptes, actuellement GRANT THORNTON, SA immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro SIREN 632 013 843 et dont le siège social sis 29 Rue du Pont 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, dans le strict cadre de l'exercice de leur mission de contrôle.
- Les auditeurs externes, actuellement OTC FINANCE, SAS immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro SIREN 353 816 804 et dont le siège social sis 95 Rue Fondaudège 33000 BORDEAUX, dans le strict cadre de l'exercice de leur mission de contrôle.

Tous les préposés du Crédit municipal de Toulon sont soumis au secret professionnel dont le non respect est sanctionné pénalement.

#### Nature des données collectées.

Il peut s'agir de données courantes (par exemple : nom, prénom, email, ...) ou de données pouvant être considérées comme sensibles (par exemple : documents d'identité, données bancaires).

Les données collectées sont celles figurant dans les divers documents précontractuels que vous communiquerez (par exemple : situation professionnelle, revenus, établissement teneur de compte). Ces données pourront le cas échéant être reportées dans la documentation contractuelle et le système informatique du prêteur (par exemple : nom, prénom, date et lieu de naissance, situation matrimoniale, familiale, professionnelle, identité bancaire).

#### Durée de conservation.

- Les données collectées seront conservées pendant une durée de cinq années après la fin de la relation contractuelle.
- En l'absence de conclusion du contrat (par exemple : refus d'ouverture de compte) les données collectées seront conservées pendant une durée de six mois (à compter de la décision de refus), et vos coordonnées pendant trois ans à compter du dernier contact avec vous, dans le cas où vous accepteriez leur utilisation à des fins de prospection commerciale.

#### Droits fondamentaux.

- Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles.
- Sous réserve des traitements imposés par une obligation légale, vous disposez d'un droit à la limitation du traitement de vos données personnelles et d'un droit à l'effacement de vos données personnelles, dans les cas prévus par la réglementation.
- Vous bénéficiez du droit à la portabilité de vos données (elles peuvent être transmises à votre demande dans les conditions que vous pourrez fixer).
- Sous réserve des traitements imposés par une obligation légale, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Le retrait de votre consentement ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait. Lorsque vos données personnelles sont traitées à des fins de prospection commerciale, y compris par profilage, vous disposez d'un droit d'opposition à tout moment au traitement de ces données à de telles fins.

Pour exercer ces droits vous pouvez, soit adresser un courrier à l'attention du responsable du traitement, au Crédit municipal de Toulon place BESAGNE Bat.A 83000 TOULON ou adresser un courriel à l'adresse : [responsable.traitement@credit-municipal-toulon.fr](mailto:responsable.traitement@credit-municipal-toulon.fr)

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) à l'adresse Commission nationale de l'informatique et des libertés 3, Place de Fontenoy TSA 80715 -75 334 PARIS CEDEX 07-Tél. 01 53 73 22 22-Fax 01 53 73 22 00-[www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

Vous pouvez retrouver le détail des conditions et des modalités d'exercice de vos droits sur la Charte de protection des données personnelles consultable sur notre site internet [www.credit-municipal-toulon.fr](http://www.credit-municipal-toulon.fr).

En communiquant et le cas échéant en contractant avec le Crédit municipal de Toulon et en signant dans la case ci-dessous, j'accepte que mes données personnelles soient utilisées **à des fins de prospection commerciale** (§ A) :

En communiquant et le cas échéant en contractant avec le Crédit municipal de Toulon et en signant dans la case ci-dessous, je reconnais et j'accepte que mes données personnelles soient utilisées pour les finalités mentionnées dans le présent document, autres que la prospection commerciale, notamment **en vertu d'obligations légales** (§ B et C) :

Nom, prénom, date et signature (**facultatif**) :

Nom, prénom, date et signature (**obligatoire pour ouvrir le compte**) :